

Le Trésor public en grève pour protester contre « l'inégalité de traitement entre résidents et expatriés »



« Océanisation des cadres » : il y a quelques mois, la même banderole était tenue devant les locaux du vice-rectorat par les professeurs stagiaires. Cette fois-ci, ce sont des fonctionnaires du Trésor public qui affichent cette revendication. Une partie d'entre eux est entrée en grève mercredi matin pour protester contre le « favoritisme » au profit des « expatriés » qui serait à l'œuvre au sein du Trésor.

Le syndicat FO – DGFIP revendique entre 80 et 100 grévistes, sur 140 employés. Ils ne seraient toutefois qu'une trentaine selon la direction, qui ne s'est pas exprimée officiellement pour l'instant. Mais personne ne travaillera ce mercredi : les grilles sont fermées depuis le début de la matinée, et l'accès interdit.

Pendant que les non-grévistes, regroupés dans un café voisin, attendent les instructions de leur direction, les syndicalistes expliquent les raisons de leur mécontentement.

« Il y a plusieurs points qu'on soulève, 11 en tout, mais on demande surtout l'embauche locale, et l'océanisation des cadres »

explique le secrétaire départemental adjoint de FO-DGFIP en Polynésie française. « *Le salaire des fonctionnaires est gelé depuis 2001, donc le seul moyen pour nous de progresser dans notre carrière, c'est le tableau d'avancement. Or on se rend bien compte que les résidents sont lésés* » affirme le syndicaliste, pour qui « *ce n'est pas une impression* ».

Un résident aurait 5 fois de chance d'être promu qu'un 'expatrié'



Pour démontrer cette « inégalité de traitement », Kailhua Pomare prend un exemple : l'origine des candidats retenus pour un avancement de la catégorie C à la catégorie B.

« Pour 5 postes disponibles, il y a eu 30 candidats : 7 expatriés et 23 résidents. Or la direction a choisi 3 expatriés, et 2 résidents, qui ne sont même pas sûrs de passer. Entre 50% de chance pour les expatriés, et 10% pour les résidents, nous on estime qu'il y a... enfin on ne va pas dire les mots qui fâchent comme discrimination, mais on se rend bien compte qu'il y a une inégalité »

explique le secrétaire départemental adjoint.

FO-DGFIP demande donc l'instauration d'un avancement proportionnel au nombre de candidats résidents et expatriés. « C'est un sentiment d'injustice que nous avons. Tous les ans on attend les agents dire 'encore une fois c'est les expatriés, encore une fois c'est les expatriés' » résume Kailhua Pomare. Le syndicat a été reçu mercredi matin à 10H par le trésorier payeur général (TPG), Yann de Molliens, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions pour le moment.